

*Le Rhône et le fort*

# Le défilé de l'Écluse



## Le site classé du défilé de l'Écluse

Les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national, au même titre que les monuments historiques, peuvent bénéficier d'une protection au titre des articles L.341 et suivants du Code de l'environnement. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

**Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous.** Respecter la beauté d'un site classé, c'est avoir un comportement écocitoyen.

En site classé, sont interdits le camping sous toutes ses formes, le stationnement des caravanes et des camping-cars, ainsi que la publicité dans sa totalité.

Le défilé de Fort-l'Écluse est classé depuis 1946 (décrets du 6 nov. 1946 et du 19 mai 1992). Le site classé s'étend sur les communes de Collonges et Léaz dans l'Ain, et Chevrier en Haute-Savoie. Il couvre une superficie de 1 844 ha. La partie haute du site classé est également incluse dans la réserve naturelle de la haute chaîne du Jura (décret du 26 février 1993), où les activités de loisirs (escalade, etc.) sont réglementées. Enfin, depuis 1998, le site fait partie du parc naturel régional du Haut-Jura.



Pour vous renseigner d'avantage :

- Office de tourisme, 01550 Collonges - Tél. : 04 50 50 40 78  
<http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr/>
- Fort-l'Écluse Animation, 01200 Léaz - Tél. : 04 50 56 73 63  
<http://www.fortlecluse.com/sitev2/>



**DIREN Rhône-Alpes**

Service de la Nature, de l'Eau et des Paysages  
 208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03  
 Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31  
 Courriel : [diren@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diren@developpement-durable.gouv.fr)  
 Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Entre pays de Gex et Bugey, le Rhône a creusé le défilé de l'Écluse pour sortir de l'immense bassin du Léman. Le fleuve, aujourd'hui assagi par le barrage de Génissiat situé treize kilomètres en aval, a transpercé un chaînon du Jura, séparant le Grand Crêt d'Eau de la montagne du Vuache.

Voie de passage utilisée depuis la plus haute Antiquité, aujourd'hui parcouru par deux routes et deux voies ferrées, le défilé reste important pour les liaisons entre le bassin genevois et le couloir rhodanien.

Les fortifications de Fort-l'Écluse, en cours de restauration, témoignent du rôle stratégique ancien du site.



## Deux mille ans d'histoire

Remarqué par César, le défilé de l'Écluse est depuis toujours un site stratégique, porte entre monde germanique et monde latin. La première mention d'un ouvrage défensif, œuvre d'Amédée, sire de Gex, remonte à 1225. Contrôlé tour à tour par les Genevois et les Savoyards, le site devient français

*« Sortis de nuit de Genève pour retourner à Lyon, nous fûmes arrêtés au pied du fort de l'Écluse, en attendant l'ouverture des portes. Pendant cette station des sorcières de Macbeth sur la bruyère, il se passait en moi des choses étranges... »*

Chateaubriand, 1849  
*Mémoires d'outre-tombe.*

par le traité de Lyon en 1601. Longtemps ouvrage majeur des défenses de l'Est, il est assiégé en 1815 par les Autrichiens. Le fort perd son rôle militaire lors du rattachement de la Savoie à la France en 1860.

Il connaît ses deux derniers faits d'armes, en juillet 1940, lors de sa reddition, et en juin 1944 lorsque les Résistants s'en emparent pour interdire la route de Genève aux Allemands.

*Un escalier souterrain taillé dans le rocher relie la redoute haute, construite au XIX<sup>e</sup> siècle, et le fort ancien, situé à 200 m en contrebas, que chaque époque a marqué de l'empreinte de son art militaire.*

## Un site à parcourir sur les deux rives du Rhône

Trois points permettent une découverte particulièrement forte du site.

En rive droite, sur la RN206 depuis le belvédère aménagé de Léaz, c'est l'ensemble du cirque de Longeray que l'on embrasse avec, devant l'arête rocheuse de Fort-l'Écluse, les arches élégantes du viaduc ferroviaire dominant de 50 m le Rhône.

En rive gauche, depuis l'extrémité de la montagne du Vuache, sur la RD908a entre Chevrier et Arcine, on se trouve face à l'éperon fortifié et l'on peut y détailler les différentes composantes des fortifications s'étagant sur plus de 200 m de dénivelée.



*D'après la base de données altimétriques de l'IGN  
© IGN, Paris 1997  
Autorisation n°50-9015*

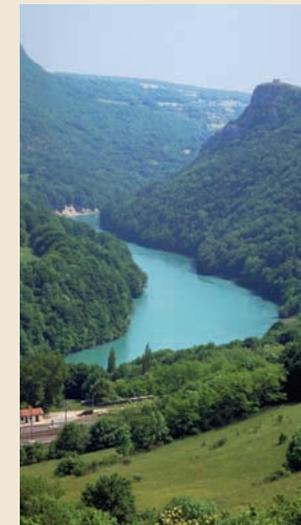


*Le défilé vu depuis le belvédère de Léaz (à gauche) et depuis le fort (à droite).*

Enfin, depuis le pont Carnot sur lequel la RN206 franchit le Rhône, on comprend le rôle stratégique du fort, contrôlant le passage sur la rive droite du fleuve.

## Un couloir de migration pour les oiseaux

Voie de passage pour les hommes, le défilé est aussi un poste d'observation exceptionnel des migrations d'oiseaux entre le bassin du Léman et la vallée du Rhône. De plus les roches et falaises abritent des espèces rares comme le circaète Jean-le-blanc et le faucon pèlerin. Le défilé est considéré comme un espace naturel d'intérêt majeur tant au niveau français qu'européen.



*Le promontoire de Léaz dominant le Rhône.*

*La porte d'entrée de Fort-l'Écluse, dite porte de France, est accessible depuis la RN206 à la sortie sud du tunnel de Longeray.*

*Désarmée en 1952 et vendue en 1981, la place forte est aujourd'hui en voie de restauration par un syndicat de communes et une association.*

